



**BUDGET ANNEXE**  
**« REGIE D'ACTION SOCIALE »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU**  
**COMPTE ADMINISTRATIF**

**EXERCICE 2023**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Présentation générale du compte administratif du budget annexe « régie d'action sociale »</b>	<b>3</b>
<b>2. La trajectoire financière du budget annexe « régie d'action sociale »</b>	<b>4</b>
2.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.2 Le résultat de clôture du budget annexe « régie d'action sociale »	4
2.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « régie d'action sociale »	5
2.4 La dette du budget annexe « régie d'action sociale »	5
<b>3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « régie d'action sociale »</b>	<b>6</b>
3.1 Le volume des autorisations de programme	6
3.2 L'avancement des autorisations de programme	7
<b>4. La section de fonctionnement du budget annexe « régie d'action sociale »</b>	<b>8</b>
4.1 les recettes de fonctionnement du compte administratif	8
4.2 Les dépenses de fonctionnement du compte administratif	9
<b>5. La section d'investissement du budget annexe « Régie d'action sociale »</b>	<b>10</b>
5.1 Les dépenses d'investissement du compte administratif	10
5.2 les recettes d'investissement du compte administratif	11

## 1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte administratif a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

Ce budget est majoritairement constitué de la participation du budget principal qui représente 83% des recettes réelles. Cette participation permet l'équilibre budgétaire.

## 2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

### 2.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2023 se déclinent comme suit :

- ✓ En section de fonctionnement :
  - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **81%** et correspond à un total de **2 453,71 K€** et en recettes le taux d'exécution s'élève à **81%**, correspondant à un total de titre émis égal à **2 453,71 K€** ;
  - Les dépenses réelles représentent **2 437,70 K€** et les recettes réelles **2 453,11 K€**.
- ✓ En section d'investissement :
  - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **33%** et correspond à un total de mandats émis de **16,29 K€** ;
  - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **37%** et correspond à un total de titres émis de **18,58 K€** ;
  - Les dépenses réelles représentent **16,29 K€** et les recettes réelles **0,02 K€**.
- ✓ Pas de dette sur ce budget

### 2.2 LE RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le résultat de clôture s'établit comme suit :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023	RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	RESULTATS DE CLOTURE 2023
FONCTIONNEMENT	0,00	-	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	2,54	-	-0,26	2,28
<b>TOTAL</b>	<b>2,54</b>	<b>-</b>	<b>-0,26</b>	<b>2,28</b>

Le résultat de clôture 2023 présente un résultat nul en section de fonctionnement et un excédent de **+ 2,28 K€** en section d'investissement.

L'excédent d'investissement cumulé compense le résultat de l'exercice 2023 déficitaire de **0,26 K€**.

Résultats de clôture de fonctionnement (Exploitation) 2023 (A)	Résultats de clôture d'investissement 2023 (B)	Restes à Réaliser en recettes 2023 (C)	Résultats cumulés d'investissement 2023 (B+C)	Part affectée à l'investissement 2023 (D)	Solde maintenu en section de fonctionnement (Exploitation) (A-D)
0,00	2,28	0,00	2,28	0,00	0,00

## 2.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

<b>Epargne de gestion courante</b>	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => <b>Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement</b>
<b>Epargne de gestion</b>	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => <b>Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).</b>
<b>Epargne brute</b>	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => <b>Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement</b>
<b>Epargne nette</b>	= épargne brute - annuité en capital de la dette => <b>Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement</b>
<b>Capacité dynamique de désendettement (en année)</b>	= encours de dette "n" / Epargne brute => <b>capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette</b> (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	CA 2022/2023	
				en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	1 446,61	3 035,38	2 453,11	1 006,50	70%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 433,74	2 988,14	2 437,70	1 003,96	70%
<b>Epargne de gestion courante (EBG)</b>	<b>12,87</b>	<b>47,24</b>	<b>15,41</b>	<b>2,54</b>	<b>20%</b>
<b>Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>		<b>-29%</b>
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,16	0,00	0,60	0,44	277%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Résultat exceptionnel large</b>	<b>0,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,60</b>	<b>0,44</b>	<b>277%</b>
<b>Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)</b>	<b>13,03</b>	<b>47,24</b>	<b>16,01</b>	<b>2,98</b>	<b>23%</b>
<b>Taux d'épargne de gestion</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>		<b>-28%</b>
<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Recettes réelles</i>	1 446,77	3 035,38	2 453,71	1 006,94	70%
<i>Dépenses réelles</i>	1 433,74	2 988,14	2 437,70	1 003,96	70%
<b>Epargne brute (EBE)</b>	<b>13,03</b>	<b>47,24</b>	<b>16,01</b>	<b>2,98</b>	<b>23%</b>
<b>Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>		<b>-28%</b>
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	2,54	2,28	2,28	-0,26	-10%
<b>Epargne nette (ENE)</b>	<b>13,03</b>	<b>47,24</b>	<b>16,01</b>	<b>2,98</b>	<b>23%</b>
<b>Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>1%</b>		<b>-28%</b>

Le budget annexe ayant un équilibre financier assuré par une participation du budget principal et l'amortissement de l'actif étant limité, les épargnes ont en conséquence un niveau faible.

Le tableau relatif aux épargnes n'est pas pertinent au regard de l'activité de ce budget annexe.

## 2.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Sans objet.

### 3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2023 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

#### 3.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Dans le cadre de la PPI relative au budget annexe « régie d'action sociale », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2023	Variation annuelle du	Mandaté 2023	Reste à financer au 31/12/2023	Durée de Résorption
17501C RA 2019	148,70	75,50	0,00	16,29	59,21	5
Total	148,70	75,50	0,00	16,29	59,21	5

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 148,70 K€ et se traduit au travers d'un unique programme intitulé « Gestion de l'administration ». Avec un montant restant à financer au 01/01/23 de 75,50 K€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2023 à 59,21 K€, en diminution de 16,29 K€ qui correspond au mandaté 2023. La durée de résorption est de 5 ans.

Cette autorisation de programme concerne l'opération « Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres ».

### 3.2 L'AVANCEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Code opération	Libellé des 15 plus importantes opérations du budget primitif	Montant pluriannuel voté de l'opération au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
2017503700	Acquisitions de matériels, mobilier, véhicules ras	148 695,40	73 190,77	16 292,24	60%

	Montant pluriannuel voté des opérations au 31/12/2023	Mandaté antérieur	mandaté 2023	Taux d'avancement 2023 en %
<b>Total des opérations inscrites au budget primitif</b>	148 695,40	73 190,77	16 292,24	60%

On constate un taux d'avancement global de 60% au 31 décembre 2023. Cette autorisation de programme est composée d'une seule opération « Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres ».

## 4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

### 4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>1 446,77</b>	<b>3 035,38</b>	<b>2 453,71</b>	<b>81%</b>	<b>70%</b>
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>1 446,61</b>	<b>3 035,38</b>	<b>2 453,11</b>	<b>81%</b>	<b>70%</b>
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	402,25	338,02	150,84	45%	-63%
74 - Dotations et participations	990,53	2 655,37	2 035,64	77%	106%
75 - Autres produits de gestion courante	29,15	19,00	232,94	1226%	699%
013-Atténuation des charges	24,68	22,98	33,70	147%	37%
<b>Autres recettes de fonctionnement</b>	<b>0,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,60</b>		<b>277%</b>
76-Produits financiers			0,60		
77 - Produits exceptionnels	0,16	0,00	0,00		-100%
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-		
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 446,77</b>	<b>3 035,38</b>	<b>2 453,71</b>	<b>81%</b>	<b>70%</b>
R 002 Résultat reporté ou anticipé		0,00	0,00	100%	
<b>Total des Recettes d'exploitation cumulées</b>	<b>1 446,77</b>	<b>3 035,38</b>	<b>2 453,71</b>	<b>81%</b>	<b>70%</b>

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **2 453,71 k€**, soit un taux d'exécution de **81%** et une variation de +70% par rapport à 2022 :

- ✓ L'augmentation de la dotation (chapitre 74) de 106% correspond à un ajustement de la participation du budget principal pour financer la hausse des dépenses et ainsi assurer l'équilibre de la section de fonctionnement ;
- ✓ L'augmentation de 699% par rapport à l'exercice 2022, des autres produits de gestion courante (chapitre 75) est liée au remboursement des tickets restaurants périmés.
- ✓ La baisse de -63% au chapitre 70 est liée à la diminution des ventes de prestations (billetterie loisirs etc ...)

Les recettes de fonctionnement sont majoritairement constituées de la participation du budget principal, qui représente 83% des recettes réelles, des autres produits de gestion courante de 9% et par des produits des services, du domaine et ventes diverses de 6%.

## 4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 433,74</b>	<b>2 988,14</b>	<b>2 437,70</b>	<b>82%</b>	<b>70%</b>
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>1 433,74</b>	<b>2 988,14</b>	<b>2 437,70</b>	<b>82%</b>	<b>70%</b>
011 - Charges à caractère général	986,22	2 245,97	1 998,06	89%	103%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	361,09	627,17	374,96	60%	4%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	86,43	115,00	64,68	56%	-25%
<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00		
68 - provisions	-	-	-		
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>13,03</b>	<b>47,24</b>	<b>16,01</b>	<b>34%</b>	<b>23%</b>
023 - Virement à la section d'investissement	-	31,23	-		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13,03	16,01	16,01	100%	23%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-		
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 446,77</b>	<b>3 035,38</b>	<b>2 453,71</b>	<b>81%</b>	<b>70%</b>
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-		
<b>Total des dépenses d'exploitation cumulées</b>	<b>1 446,77</b>	<b>3 035,38</b>	<b>2 453,71</b>	<b>81%</b>	<b>70%</b>

Les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice 2023 s'élèvent à 2 453,71 K€ soit une augmentation globale de 70% par rapport à 2022.

L'augmentation résulte majoritairement de l'augmentation des charges à caractère général et des charges de personnel :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) présentent une hausse de 103% par rapport à 2022. Cette augmentation résulte principalement de la prestation des chèques cadeaux distribués à l'ensemble des agents de la Métropole ;
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012) sont en hausse de 4% par rapport à 2022, du fait de la mise place du nouveau périmètre d'intervention de la régie d'action sociale au 1<sup>er</sup> janvier 2024 qui commence à impacter le budget dès la fin 2023.

## 5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

### 5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
<b>Dépenses réelles</b>	<b>30,26</b>	<b>49,80</b>	<b>33,42</b>	<b>67%</b>	<b>10%</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>30,26</b>	<b>31,90</b>	<b>16,29</b>	<b>51%</b>	<b>-46%</b>
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-		
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-		
21 - Immobilisations corporelles					
23 - Immobilisations en cours					
Opérations d'équipement	30,26	31,90	16,29	51%	-46%
<b>Dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>17,90</b>	<b>17,12</b>	<b>96%</b>	
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00		
27 - Autres immobilisations financières	-	17,90	17,12	96%	
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
040 - Opérations de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-		
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>30,26</b>	<b>49,80</b>	<b>33,42</b>	<b>67%</b>	<b>10%</b>
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-		
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>30,26</b>	<b>49,80</b>	<b>33,42</b>	<b>67%</b>	<b>10%</b>

Sur l'exercice 2023, le total des dépenses d'investissement est de 33,42 K€ en augmentation de 10% par rapport à 2022.

Les principales dépenses sont en opérations d'équipement pour un montant de 16,29 K€ concernant l'achat de matériel informatique (PC portable) et sur les autres immobilisations financières (chapitre 27) de 17,12 K€, pour le rachat de prêts accordés aux agents par le Comité Social du Personnel de l'ex-territoire du Pays de Martigues dans le cadre de la création de la nouvelle régie d'action sociale Métropolitaine.

## 5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF

En K€	CA 2022	Total "voté" 2023	CA 2023	Taux d'exécution 2023	Evolution 2022/2023 en %
<b>Recettes réelles</b>	<b>3,25</b>	<b>0,02</b>	<b>17,15</b>	<b>77939%</b>	<b>427%</b>
<b>Recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)					
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)					
<b>Recettes financières</b>	<b>3,25</b>	<b>0,02</b>	<b>17,15</b>	<b>77939%</b>	<b>427%</b>
10- Dotations, fonds divers,réserves	3,25	0,02	0,02	103%	-99%
024- Produits des cessions d'immobilisations		0,00			
27 - Autres immobilisations financières	-		17,12		
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>13,03</b>	<b>47,24</b>	<b>16,01</b>	<b>34%</b>	<b>23%</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	31,23	-		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13,03	16,01	16,01	100%	23%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-		
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>16,28</b>	<b>47,26</b>	<b>33,15</b>	<b>70%</b>	<b>104%</b>
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	16,52	2,54	2,54	100%	-85%
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>32,80</b>	<b>49,80</b>	<b>35,70</b>	<b>72%</b>	<b>9%</b>

Les recettes d'investissement 2023 proviennent des amortissements pour 16,01 K€, des recettes financières (chapitre 27) pour les remboursements des prêts accordés aux agents, ainsi que du solde d'exécution reporté de 2022 à hauteur de 2,54 K€.